

Analyse de la situation du phénomène prostitutionnel chez les 15-25 ans en Normandie

Accompagnement des professionnels dans le repérage

Introduction

La loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées représente une étape importante dans l'engagement abolitionniste de la France. Elle se traduit notamment par la reconnaissance des droits des personnes victimes de la prostitution, le développement de dispositifs de prévention et d'accompagnement et d'actions de sensibilisation.

En Normandie, plusieurs associations œuvrent depuis des années avec détermination, constance et efficacité pour promouvoir et mettre en œuvre un accompagnement sanitaire et social adapté et personnalisé. Elles ont acquis une connaissance des besoins des personnes, de l'évolution et de la diversité de situations.

Fin 2018, l'AGRASC (Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués) a lancé un appel à projet national pour développer des actions innovantes permettant de renforcer la formation et la sensibilisation des professionnels sur un champ large (professionnels de l'accompagnement et du travail social, professionnels de santé, de l'emploi et de l'insertion professionnelle, de la justice, forces de l'ordre, etc.).

En Normandie, les signaux d'alerte concernant les publics mineurs et les jeunes majeurs et les besoins exprimés par les partenaires institutionnels et associatifs consultés, ont conduit à proposer un projet visant ce public.

Porté par Promotion Santé Normandie, en étroite collaboration avec la DRDFE, l'ARS, l'Education nationale et les associations compétentes, ce projet a pour but de sensibiliser au phénomène prostitutionnel les professionnels non spécialistes intervenant auprès de jeunes du phénomène prostitutionnel. Afin qu'ils et elles puissent mieux connaître la réalité des situations, parler de ce sujet avec le public dont ils ont la charge et, en fonction des besoins, pouvoir les orienter vers les structures et associations compétentes. Ce faisant, il s'agit également d'initier une dynamique régionale afin de produire de la connaissance et de l'interconnaissance sur cette problématique régionale et d'élaborer des interventions de prévention de l'engagement dans la prostitution et d'accompagnement des situations.

Les objectifs du projet sont de :

- ♦ Elaborer une analyse de situation (état des lieux) sur la région,
- ♦ Co-construire un module de formation à destination des professionnels,
- ♦ Animer le module de formation sur les cinq départements du territoire normand,
- ♦ Concevoir des outils d'information et de formation.

Promotion Santé Normandie a mandaté l'association ORS-CREAL Normandie pour réaliser cet état des lieux dont la synthèse des résultats vous est présentée dans cette publication.



Éléments de contexte et de définition

La prostitution revêt des réalités multiples (prostitution de rue, régulière, occasionnelle, prostitution féminine, masculine, escorting, michetonnage, prostitution visible ou cachée...) et a connu ces dernières décennies des changements majeurs notamment dus à l'usage croissant d'internet et à la place grandissante des réseaux de traite des êtres humains internationaux.

Depuis la fermeture des maisons closes en 1949, la lutte contre le proxénétisme se renforce. La ratification en 1960 de la Convention internationale pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui marque le principe qu'une personne prostituée est une personne victime de pressions morales, physiques, économiques...

Néanmoins, le concept de « prostitution » est complexe à définir par les professionnels et par les personnes elles-mêmes. Une définition juridique issue de l'arrêt de la Cour de Cassation en 1996 a été formalisée pour préciser que la prostitution consiste « à se prêter, moyennant rémunération, à des contacts physiques, de quelques natures qu'ils soient, afin de satisfaire les besoins sexuels d'autrui ».

La **loi du 13 avril 2016** visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées s'appuie sur un nouveau dispositif « parcours de sortie » entré en vigueur en novembre 2016 pour les personnes en situation de prostitution et sur la réception d'une amende et la réalisation d'un stage de sensibilisation pour les clients pris sur le fait.

Le **décret n°2017-281 du 2 mars 2017** approuvant le référentiel national de réduction des risques en direction des personnes prostituées et complétant le code de la santé publique décline les objectifs, les modalités d'intervention de la réduction des risques. L'accès aux outils de prévention, l'information, l'orientation et l'accompagnement, les lieux d'intervention et les intervenants participant aux activités de réduction des risques sont également précisés.

La réduction des risques (RDR) pour les personnes en situation de prostitution vise à prévenir les dommages sanitaires, psychologiques et sociaux résultant des pratiques prostitutionnelles.

Enfin, il convient d'indiquer que la prostitution n'est pas interdite en France, et que le délit de racolage a été abrogé.

Sont répréhensibles le proxénétisme et la traite des êtres humains.

Le proxénétisme est défini par l'article 225-5 du code pénal comme le fait :

- ♦ d'aider, d'assister ou de protéger la prostitution d'autrui,
- ♦ de tirer profit de la situation de prostitution, d'en partager les produits ou de recevoir des subsides d'une personne se livrant habituellement à la prostitution,
- ♦ d'embaucher, d'entraîner ou de détourner une personne en vue de la prostitution ou d'exercer sur elle une pression pour qu'elle se prostitue ou continue à le faire.

La traite des êtres humains est une autre forme d'exploitation définie par l'article 225-4-1 du code pénal. C'est le fait de recruter une personne, de la transporter, de la transférer, de l'héberger ou de l'accueillir à des fins d'exploitation dans l'une des circonstances suivantes :

- ♦ soit avec l'emploi de menace, de contrainte, de violence ou de manœuvre dolosive visant la victime, sa famille ou une personne en relation habituelle avec la victime,
- ♦ soit par un ascendant légitime, naturel ou adoptif de cette personne ou par une personne qui a autorité sur elle ou abuse de l'autorité que lui confèrent ses fonctions,
- ♦ soit par abus d'une situation de vulnérabilité due à son âge, à une maladie, à une infirmité, à une déficience physique ou psychique ou à un état de grossesse, apparente ou connue de son auteur,
- ♦ soit en échange ou par l'octroi d'une rémunération ou de tout autre avantage ou d'une promesse de rémunération ou d'avantage.

L'infraction de traite contre un·e mineur·e est constituée même en l'absence de ces circonstances.

En 2017, est établi le 5^{ème} plan interministériel de lutte contre les violences faites aux femmes qui s'articule autour de 3 objectifs :

- ♦ Sécuriser et renforcer les dispositifs qui ont fait leurs preuves pour améliorer le parcours des femmes victimes de violences et assurer l'accès à leurs droits,
- ♦ Renforcer l'action publique là où les besoins sont les plus importants,
- ♦ Déraciner les violences par la lutte contre le sexisme, qui banalise la culture des violences et du viol.

Le 2^{ème} plan d'action national contre la traite des êtres humains (2019-2021) se décline à partir des axes suivants :

- ♦ Informer et communiquer pour mieux prévenir le phénomène,
- ♦ Définir une stratégie d'identification des victimes,
- ♦ Protéger et accompagner les victimes de la traite,
- ♦ Intensifier la répression des auteurs,
- ♦ Coordonner l'action publique de la lutte contre la traite des êtres humains,
- ♦ Renforcer la coopération aux niveaux européen et international.

La prévention et la lutte contre le système prostitutionnel ainsi que l'accompagnement et la prise en charge des personnes en situation de prostitution constituent des éléments importants des politiques nationales de prévention, de cohésion sociale et de lutte contre les violences faites aux femmes.

Les termes relatifs aux pratiques prostitutionnelles ont évolué minimisant la réalité de la prostitution et reflétant des réalités très diversifiées. Si l'on continue de parler de prostitution, on évoque également le michetonnage, l'escorting, la sugar baby/ le sugar daddy. Ces réalités de situation de prostitution trouvent leur source dans l'évolution des techniques et des pratiques sociales, avec la montée en puissance d'Internet et des réseaux sociaux.

Quelques éléments de définition :

♦ **Le michetonnage** est « le fait pour une personne vulnérable (notamment du fait de sa minorité et/ou d'un contexte de souffrance psychosociale et/ou de précarité sociale) de s'engager dans une conduite à risques, où la mise en danger de soi est liée à des relations sociales et affectives structurées par des transactions économique-sexuelles qui ne prennent pas la forme d'une rémunération d'actes sexuels tarifés, ou pas explicitement, ou encore, qui ne sont pas perçus comme tels (mais, par exemple, comme un « cadeau » valorisant, un « soutien », etc). »¹

♦ **L'escorting** consiste à accompagner une personne dans une soirée ou événement avec une offre de prestations. L'escort boy ou escort girl désigne un service d'accompagnement individuel personnalisé. Tous types de profils sont recherchés : personnes cultivées pour tenir une conversation, personnes avec un comportement plus léger pour une soirée festive... L'escorting est souvent assimilé, dans les représentations, à de la « prostitution de luxe ». Or, la clientèle des escort-e-s n'est pas forcément aisée. Les réalités sont très diverses, le développement d'internet a facilité l'accès à des clients de tous milieux.

Le vocabulaire concernant les proxénètes recouvre également des réalités diverses

♦ **Le « sugar daddy »** est un homme qui offre des cadeaux à des jeunes femmes (« sugar daddy ») en échange de relations sexuelles.

♦ **Le « loverboy »** est un proxénète qui débute une relation amoureuse avec une jeune femme avant de l'obliger à se prostituer.

Les lieux d'exercice de la prostitution se sont également diversifiés :

♦ La prostitution de rue est la plus visible et localisée à certains quartiers, bois, artères de circulation des villes. Néanmoins, elle représente moins d'un tiers des modalités de contact avec les clients,

♦ La prostitution indoor : « bars à hôtesse », « salons de massage », appartement.

Internet facilite l'accès à une activité prostitutionnelle rapide, facile, discrète et difficilement quantifiable. Il existe ainsi des sites spécialisés, des sites de petites annonces, des sites de rencontres, les blogs personnels.

L'activité prostitutionnelle ne concerne pas que les femmes, même si la population féminine est largement représentée dans les publics concernés. De manière générale, les hommes sont majoritairement de nationalité française et plus nombreux parmi la population jeune. On retrouve ces hommes majoritairement sur les sites de rencontres, dans les boîtes de nuit, bars ou encore dans la rue. On y perçoit aussi des hommes, des travestis et des personnes « trans ».

Comme le présente Sylvie BIGOT², la prostitution masculine peut concerner les jeunes hommes notamment les jeunes homosexuels. En effet, ils quittent leur pays ou famille parce qu'ils sont rejetés et en danger de violences voire en danger de mort, en grande errance, et/ou en situation administrative irrégulière. Ils peuvent devenir les proies de réseaux et/ou de proxénètes en raison de leurs ruptures familiales et difficultés financières pour devenir une prostitution de survie. La prostitution masculine est moins visible et présente divers visages :

♦ La prostitution auprès d'une clientèle d'homosexuels masculins constitue un moyen de survie pour certains jeunes étrangers (notamment dans la population de mineurs étrangers isolés).

♦ Ainsi, que les jeunes garçons dont l'homosexualité révélée se heurte au rejet de la famille entraînant une situation d'errance et la recherche de moyens d'existence.

¹ Guide pratique « Prévenir le « michetonnage » chez les ados : comprendre le phénomène pour repérer et agir » - Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques - Juillet 2016

² « L'escorting : approche sociologique d'une forme de prostitution » - Sylvie Bigot 2008



Le phénomène prostitutionnel des 15-25 ans

Les formes de prostitution des 15-25 ans sont variées : jeunes locaux ou étrangers, exploités sexuellement dans ou en dehors des réseaux... Les chiffres concernant la prostitution adolescente sont assez approximatifs tant le phénomène est insaisissable (recours à internet, messageries instantanées, prostitution indoor).

Les réponses apportées selon que la personne soit mineure ou majeure sont à différencier.

Comme l'indique le guide pratique à destination des professionnel-le-s « Repérage et accompagnement des personnes en situation de prostitution » publié par la préfecture d'Ile de France, « *contrairement aux adultes, la prise en charge et l'accompagnement vers la sortie de la prostitution d'un-e mineur-e relèvent du droit d'agir face à une situation de danger quand bien même il ou ne formulerait pas de demande d'aide.* ». « *Comme tout-e mineur-e en danger, les victimes mineures de la prostitution relèvent de la protection de l'enfance, même si le-la mineur-e exige le silence ou ne se reconnaît pas victime.* »

Par ailleurs, le phénomène prostitutionnel n'est pas toujours lié à la traite des êtres humains. Là aussi, l'accompagnement et la prise en charge peuvent être différents en fonction des situations, notamment selon le souhait, le besoin ou non de sortir de la prostitution pour les personnes majeures.

Quelques données

Source : Système prostitutionnel : nouveaux défis, nouvelles réponses, Fondation Scelles, Mai 2019

- ♦ L'entrée dans la prostitution se fait souvent à l'adolescence : 10 % des personnes prostituées interrogées ont commencé cette activité alors qu'elles étaient mineures, 39% avaient entre 18 et 24 ans (FNARS, INVS, 2013)
- ♦ La proportion des victimes mineures est en forte augmentation. Pour l'OCRETH (Office central pour la répression de la traite des êtres humains), les mineurs représentent 15 % des victimes d'exploitation sexuelle identifiées en 2017. La même année, la Brigade de Protection des Mineurs (BPM) a enquêté sur 90 dossiers de « prostitution volontaire », représentant 150 victimes mineurs (pour 20 en 2014) (Le Figaro, 4 juillet 2018)
- ♦ Augmentation du phénomène de traite franco-française : quelques cas enregistrés en 2014, 21 affaires en 2015, 48 affaires en 2016, 84 en 2017 (soit 193 victimes) (20 Minutes, 2 juillet 2017)

Source « La prostitution chez les étudiant-e-s : des représentations sociales aux pratiques déclarées », Amicale du Nid 34, 2012-2014

- ♦ Pas de profil type mais des caractéristiques communes aux 59 personnes de l'échantillon de l'étude réalisée par l'Amicale du Nid de l'Hérault
- ♦ 62,7 % sont des femmes, en majorité non-boursières (61 %), issues des classes défavorisées et plus (à 44,1 %), le plus souvent sans enfant et ne vivant pas en couple. La moyenne d'âge des étudiantes s'étant déclarées concernées par la prostitution est de 24,5 ans, et elles se situent dans les années de licence de leur cursus universitaire.



Le phénomène prostitutionnel des 15-25 ans en Normandie : le retour des focus groups

Les données présentées ci-après sont à considérer avec précaution. Il s'agit de données qualitatives émanant de focus groups qui ont réuni un nombre variable de participants, de fonctions et de structures. Les éléments recueillis sont déclaratifs et reflètent des réalités diverses en termes de :

- Intérêt porté sur le sujet de la prostitution : à titre individuel pour chacun des participants et à titre plus institutionnel au regard des politiques menées au sein de chaque département
- Degré de connaissance du phénomène prostitutionnel (formation, sensibilisation, connaissance de faits très variables d'un participant à un autre).

De la prise de conscience au repérage

Une prise de conscience variable du phénomène

La prise de conscience du phénomène prostitutionnel des 15-25 ans est très variable d'un territoire à l'autre.

Néanmoins, d'une manière générale, il existe chez une majorité de professionnels un ressenti d'une augmentation du phénomène. Ce ressenti est-il le reflet d'une prise de conscience de la problématique, d'une médiatisation de la prostitution des jeunes, ou d'une réelle augmentation ? Cela est difficile de répondre à cette question.

Certains professionnels prennent conscience depuis peu que des personnes accompagnées puissent se prostituer, sans formuler cette hypothèse auprès de la personne.

L'Aide Sociale à l'Enfance de la Seine-Maritime (Rouen), face à l'ampleur de la problématique chez les jeunes filles, a formalisé une grille de repérage pour aider les professionnels à mieux appréhender ces situations et pour estimer le nombre de situations de prostitution.

Le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) de Rouen mène un travail de réflexion avec un chercheur en psychologie pour mener une étude auprès des étudiants sur la prostitution estudiantine.

Un dénombrement complexe des situations de prostitution

Les situations de prostitution chez les 15-25 ans sont très difficiles à quantifier pour de nombreuses raisons. En premier lieu, il n'y a pas forcément reconnaissance d'être en situation de prostitution de la part des jeunes, et reconnaissance d'une situation de prostitution chez les professionnels. Cette absence de reconnaissance empêche une estimation chiffrée du phénomène.

En deuxième lieu, il y a des situations de prostitution occasionnelle et des situations de prostitution plus régulières. Enfin, la force des réseaux sociaux et des messageries instantanées ne facilite pas le repérage et la quantification.

Des représentations ancrées

Les représentations de la prostitution doivent être interrogées chez les professionnels et chez les personnes mineures ou majeures. Reste ancrée une représentation stéréotypée de la prostitution : une prostituée est une femme majeure dans la rue qui reçoit de l'argent en contrepartie d'un acte sexuel. Pour bon nombre de personnes, recevoir des cadeaux en contrepartie d'une faveur sexuelle, ne pas être « sur le trottoir », ce n'est pas de la prostitution.

Les professionnels présents aux focus groups évoquent également le recours à un vocabulaire édulcoré pour parler de la prostitution (michetonnage, sugar baby...)

Les facteurs de risque/les signes de repérage

L'ensemble des professionnels interrogés s'accordent sur un certain nombre de caractéristiques communes à ces jeunes en situation de prostitution ou à risque prostitutionnel.

- ◆ Les **facteurs psychoaffectifs** sont nombreux : carences affectives, défaillance dans l'appropriation des repères et des limites, image du corps erronée... C'est bien la question du lien et de l'attachement qui est interrogée. Un psychologue présent lors d'un focus group précise : « ma survie ne dépend que de moi, je n'ai aucune qualité mais j'ai un corps et je l'utilise. Je retrouve ma valeur par l'argent que je gagne avec mon corps. »

- ◆ Certains professionnels notent un **rapport au corps** inadapté : certaines personnes peuvent être désinhibées et exposer leur nudité.

- ◆ Sont notés également des **antécédents de violences** notamment sexuelles.

- ◆ Ces jeunes peuvent également adopter des **comportements à risque** (fugues, addictions,...). Les fugues, les disparitions de quelques jours peuvent cacher une situation de prostitution : ce sont le plus souvent des jeunes filles qui fuguent pour aller dans un appartement dans une plus grande ville (ex : Paris) et se prostituer. Elles reviennent quelques jours après leur disparition.

- ◆ Ces jeunes peuvent être en **échec scolaire**.

Les professionnels interrogés évoquent également comme facteurs de risque :

◆ L'influence de la pornographie

« Système prostitutionnel : nouveaux défis, nouvelles réponses » (Fondation Scelles, Mai 2019) vient conforter le point de vue de ces professionnels. En effet, en 2017, les jeunes de 15-17 ans ont visionné de la pornographie sur Internet pour la 1ère fois à 14,4 ans. La proportion d'adolescents ayant visité un site X est de 51 %. « La prostitution conforme ces codes [de la pornographie] en s'y soumettant : la femme prostituée est, comme les femmes dans les films pornographiques, systématiquement disponible et soumise à la volonté du client en termes de pratique. » (p. 100)

◆ L'hypersexualisation

Evoquée par les participants, il convient ici de la définir.

Le centre de recherche et d'information des organisations de consommateurs canadiens propose : « L'hypersexualisation consiste à donner du caractère sexuel à un comportement ou à un produit qui n'en a pas en soi. C'est un phénomène de société selon lequel de jeunes adolescentes ou adolescents adoptent des attitudes et des comportements sexuels jugés trop précoces. Elle se caractérise par un usage excessif de stratégies axées sur le corps dans le but de séduire et apparaît comme un modèle de sexualité réducteur, diffusé par les industries à travers les médias, qui s'inspire des stéréotypes véhiculés par la pornographie »

◆ La glamourisation de la prostitution ou autrement dit le phénomène Zahia.

Pour mémoire, cette jeune fille, prostituée à 16 ans dont les clients étaient des footballeurs professionnels français, reconvertie dans la mode, a été érigée en symbole de réussite pour un certain nombre de jeunes filles souhaitant accéder à la notoriété et au luxe.

◆ La méconnaissance du risque prostitutionnel

Les représentants des forces de police présents au focus group rouennais évoquent l'inconscience des jeunes filles. Celles-ci n'ont pas l'impression d'être forcées, n'ont pas conscience que le milieu fréquenté n'est pas recommandable. Au contraire, elles ont l'impression de maîtriser les événements, d'appartenir à un groupe jusqu'au moment où elles veulent se mettre en retrait et subissent des pressions.

L'un des principaux signes de repérage d'une situation de prostitution est la précarité économique, l'argent.

Qu'il s'agisse du rachat d'une dette (ex : passage en France), d'une amélioration de son quotidien avec le dernier téléphone, d'un logement gratuit, d'un écart de ressources entre les charges de la famille et les ressources officielles de la famille, l'argent ou les avantages en nature poussent les professionnels à s'interroger sur une éventuelle situation de prostitution.

Une tranche d'âge commune, des caractéristiques communes, mais des parcours variés

Les réalités des situations de prostitution sont diverses : il peut s'agir d'hommes ou de femmes, de mineur·e·s ou de majeur·e·s, victimes de réseaux de prostitution ou non, qui sont dans la rue ou dans un appartement...

Concernant **les victimes de réseaux de prostitution et de traite d'êtres humains**, on retrouve en Normandie (notamment dans les grandes agglomérations : Caen, Rouen et Le Havre) des jeunes femmes en provenance du Nigéria. Ces jeunes femmes se revendiquent comme majeures mais les professionnels interrogés ont de fortes suspicions de minorité pour certaines d'entre elles. Elles sont victimes de sorcellerie dans leur village avant leur arrivée en France et sont donc tenues par leurs proxénètes par la peur de la sorcellerie et des représailles sur leurs familles.

Les jeunes femmes peuvent également venir de Roumanie.

La prostitution masculine est beaucoup plus cachée par rapport à la prostitution de rue féminine. Les associations effectuant du maraudage ont parfois des difficultés pour aller à la rencontre de ces jeunes hommes.

Les associations rencontrées lors des focus groups ont fait part de leurs inquiétudes quant aux **mineurs non accompagnés**. Si les situations rencontrées sont très peu nombreuses, les professionnels restent en alerte car ce sont des jeunes isolés, vulnérables susceptibles d'être victimes de réseaux.

Les professionnels de l'ASE ont évoqué leurs difficultés voire leur désarroi quant à l'accompagnement des jeunes mineures relevant de **la protection de l'enfance** en situation de prostitution. Les fugues à répétition, des retours imprévisibles rendent l'accompagnement et la mise en lien complexe et peuvent mettre le groupe de pairs en danger. En effet, les jeunes filles peuvent recruter d'autres jeunes filles.

Les professionnels de la protection de l'enfance et de l'Education nationale tirent une sonnette d'alarme quant à l'âge des jeunes filles concernées. Ils observent des situations de prostitution (michetonnage) dès l'âge de 11-12 ans.

Enfin, les professionnels évoquent **la prostitution chez les étudiant·e·s** comme un phénomène difficile à percevoir. S'il y a parfois des suspicions, ce n'est pas dit. Il s'agit d'une prostitution indoor passant par les réseaux sociaux, les sites Internet...

Des pratiques de réseaux

Il existe des pratiques de réseaux plus ou moins structurés en Normandie à l'instar de ce que l'on peut observer sur le territoire national :

- ♦ Réseaux de traite des êtres humains : jeunes femmes en provenance du Nigéria ou de Roumanie.
- ♦ Des fugues de jeunes filles mineures avec un réseau de prostitution qui utilise les réseaux sociaux. Ces mêmes jeunes filles peuvent également recruter leurs pairs. Elles peuvent aller de ville en ville.
- ♦ La traite franco-française : c'est une prostitution issue des quartiers les plus défavorisés. Les proxénètes ont un parcours dans le trafic de drogue. Ils changent alors de « produit » en prostituant des jeunes filles. Ce sont des jeunes sensiblement du même âge que les jeunes filles concernées.
- ♦ Des situations de proxénétisme parental.

Des accompagnements à adapter pour chaque situation, un maillage territorial à affiner

La question cruciale de la prévention et de la réduction des risques

Il s'agit de protéger et accompagner les jeunes mineurs ou majeurs déjà en situation de prostitution mais aussi de prévenir l'entrée dans le système prostitutionnel.

La notion de prévention implique des actions complémentaires en direction des différents acteurs du système prostitutionnel. Il ne s'agit pas seulement de prévenir le risque de se prostituer mais également « d'interrompre la chaîne de fabrication des clients et des proxénètes »¹.

Parmi les actions de prévention à développer, les participants aux focus groups citent :

- ♦ La question de l'usage ou du mésusage des réseaux sociaux,
 - ♦ L'éducation sexuelle, la santé sexuelle,
 - ♦ Les actions de sensibilisation menées par les pairs,
- Exemple : le service écoute La Pause (Eure) est de plus en plus sollicité par les lycéens pour mener des actions de sensibilisation
- ♦ La prévention spécialisée dans les quartiers (qui a disparu).

La réduction des risques en direction des personnes prostituées est précisée dans le décret du 2 mars 2017.

A titre d'exemple, les professionnels des Centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD) des infections par les virus de l'immunodéficience humaine, des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles présents dans les focus groups ont mentionné leur action pour réduire les risques auxquels sont confrontés les personnes en situation de prostitution.

Les actions de réduction des risques auprès des personnes en situation de prostitution ont pour objectifs stipulés dans le décret du 2 mars 2017 de :

- ♦ Prévenir les infections sévères, aiguës ou chroniques, les pathologies somatiques non infectieuses et les pathologies psychiques,
- ♦ Orienter en fonction des besoins les personnes vers les services de soins généraux, de soins spécialisés, les services d'addictologie, les services de santé mentale, les services sociaux et d'urgence, les associations agréées chargées de la mise en œuvre du parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle,
- ♦ Améliorer leur insertion sociale (accès au parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle, l'accès au logement, aux droits sociaux, à la santé, aux systèmes de protection et d'assistance aux services sociaux),
- ♦ Favoriser la participation des personnes dans la définition et la réalisation des actions de RDR dans une démarche de santé communautaire,
- ♦ Contribuer au recueil de données ou à l'amélioration des connaissances sur la santé des personnes en situation de prostitution.

Face à ces enjeux, les questions de la posture professionnelle à adopter et du maillage territorial des acteurs sont primordiales.

Les réflexions sur l'accompagnement

Les professionnels présents lors des focus groups ont fait part de leurs interrogations quant à la posture professionnelle à adopter lorsqu'ils accompagnent une personne en situation de prostitution ou lorsqu'ils pensent que la personne se prostitue. Est-ce que la clé d'entrée de l'accompagnement est la prostitution ? Est-ce que c'est toujours envisager avec la personne la sortie de la prostitution ? Ses questions se posent lorsqu'il s'agit d'une personne majeure. Mais elles se posent aussi lorsqu'il s'agit de personnes mineures. Même si elles relèvent de la protection de l'enfance, comment faire prendre conscience à ces jeunes qu'ils se mettent en situation de danger ? Comment recréer du lien pour envisager d'autres modalités d'accompagnement ?

Il y a une vraie différence entre les mineur·e·s et les majeur·e·s tant en termes d'appréhension de la problématique prostitutionnelle que des dispositifs d'accompagnement disponibles.

¹ Derycke, D. Les politiques publiques et la prostitution. Les rapports du Sénat N°209 (2000-2001)

Il existe un certain nombre de dispositifs pour les personnes majeures en situation de prostitution sur l'ensemble du territoire normand. Pour celles qui souhaitent sortir de la prostitution, l'association Itinéraires propose via son service d'accueil et d'accompagnement social, 2 places pour les femmes suivant un parcours de sortie de prostitution. Ce type de dispositif, présent sur d'autres territoires en Normandie, est issu de la loi de 2016. L'accompagnement est de 6 mois renouvelable pour une durée ne pouvant pas excéder 24 mois.

Les participants aux focus groups s'interrogent sur la possibilité de transférer ce qui existe pour les personnes majeures aux personnes mineures (dispositifs d'accompagnement, guides/annuaires à destination des professionnels ou des personnes directement concernées...).

Les professionnels de la protection de l'enfance estiment qu'un retour dans un foyer de la protection de l'enfance n'est pas une solution adaptée. En effet, le retour dans un collectif n'est pas toujours souhaitable : le-la jeune peut fuguer à nouveau, et peut aussi recruter ses pairs. Il est nécessaire de recréer du lien : un accueil de jour où les jeunes pourraient bénéficier d'une douche, de soins, d'un accompagnement administratif, de nuitées pourrait être une solution.

Est citée Paris Ado Service (PAS), structure gérée par l'association Sauvegarde de l'adolescence de Paris. Le PAS est une structure d'accueil 24h sur 24 et d'accompagnement éducatifs de jeunes mineur·e-s et majeur·e-s en situation de rupture. Elle repose sur une prestation unique en France autorisée exceptionnellement par l'autorité judiciaire : la mise à l'abri anonyme des mineur·e-s pendant 24h.

Un maillage territorial à affiner

Il existe un certain nombre d'associations et d'organismes agissant auprès des personnes en situation de prostitution. Les membres peuvent être des bénévoles ou des professionnels. Les actions de nature variée ont été partagées par les professionnels rencontrés.

Voici quelques actions non exhaustives :

- ◆ Porté par l'EPSM de Caen, le programme d'accompagnement social et sanitaire auprès des personnes en situation de prostitution existe depuis août 2017. Des maraudes régulières sont organisées.
- ◆ Ce même type de dispositif porté par Médecins du Monde existe sur la communauté d'agglomération de Rouen depuis une dizaine d'années.
 - ◆ Le mouvement du Nid forme les professionnels et mène des actions de sensibilisation auprès des jeunes. Des maraudes sont également réalisées.
 - ◆

Les participants aux focus groups ont partagé leurs besoins d'interconnaissance et d'une meilleure visibilité sur ce qui existe sur leur territoire.

L'organisation de ces focus groups a favorisé l'identification de certains dispositifs par les participants : les personnes ont besoin de se rencontrer pour se connaître.

La dynamique de réseaux existe mais est variable selon les territoires. A titre d'exemple, le réseau prévention VIF (Violences intra-familiales) regroupe un certain nombre de partenaires sur la communauté d'agglomération d'Evreux Portes de Normandie : associations, Centre national d'information des droits des femmes et de la famille (CIDFF), Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), conseil départemental, parquet, gendarmerie, bailleurs sociaux, éducation nationale... Parmi les actions menées, on peut citer l'élaboration de guides à destination des professionnels et des élus sur l'accompagnement social, sur les questions de droit et de justice, sur la sécurité, la protection des personnes et des biens...

Les participants en provenance de zones rurales de la Normandie ont quant à eux fait part de la nécessité de développer ce type de réseau.

Ce que partagent les personnes sollicitées lors des focus groups, c'est la nécessité de travailler situation par situation. Accompagner une personne en situation de prostitution mobilise plusieurs acteurs : la mise en œuvre de partenariats, de relais est alors indispensable. Un référent de parcours peut aussi être une réponse afin, par exemple, d'éviter à la personne de devoir sans cesse répéter son histoire de vie aux différents intervenants.



Les besoins de formation et d'outils

Un des constats partagés par les participants aux focus groups est que la problématique de la prostitution ne fait pas partie du parcours de formation des professionnels.

Quelques exemples de formation continue :

- ◆ Les professionnels de l'Association Femmes et Familles en Difficulté (Le Havre) ont suivi une formation nationale dispensée par le Mouvement du Nid. D'une durée de 8/10 jours, les intervenants sont nombreux : avocat, criminologue/victimologue, témoignage d'anciennes prostituées...
- ◆ Sont cités également les séminaires proposés par l'AC.SÉ (dispositif national d'accueil et de protection des victimes de la traite).
- ◆ Certains professionnels ont suivi des formations sur les violences faites aux femmes, la cybercriminalité... Néanmoins, peu de personnes présentes aux focus groups ont suivi des formations sur cette thématique.

Les besoins exprimés par les professionnels/bénévoles associatifs présents lors des focus groups sont de plusieurs ordres :

- ◆ **Mieux appréhender le phénomène prostitutionnel :**
 - Travailler sur les représentations et sur la prise de conscience du phénomène
 - Définir ce qui relève de la prostitution, mieux connaître le cadre réglementaire
 - Connaître le vocabulaire lié à la prostitution (michetonnage...)
- ◆ **Savoir repérer les situations de prostitution**
 - Etre en capacité d'identifier les signes
 - Utiliser une grille de repérage
- ◆ **Se positionner en qualité d'acteur de l'accompagnement**
 - Comment formuler le doute ? Et doit-on le formuler ?
 - Quelle posture adopter ?
- ◆ **Acquérir des connaissances spécifiques pour mieux accompagner**
 - Addictologie
 - Prévention
 - Santé sexuelle
 - Compétences psychosociales
 - Violences intrafamiliales
- ◆ **S'inscrire dans un réseau partenarial**
 - Bénéficier d'un annuaire de dispositifs/personnes ressources existant sur le territoire
 - A titre d'exemples, on peut citer :*
 - ❖ Le guide du CIDFF du Calvados « Annuaire des professionnel·le·s concerné·e·s par la lutte contre les violences faites aux femmes ».
 - ❖ Le streetbook réalisé par le comité d'action et de promotion sociales (CAPS, Seine Maritime) pour faciliter les démarches des personnes en situation de prostitution. Un guide dédié aux professionnels a également été conçu.
 - Se rencontrer, connaître le périmètre d'intervention de chacun et recueillir les initiatives sur les territoires.
- ◆ **Former et/ou identifier des personnes ressources, avoir un lieu ressource**
 - Identifier des personnes ressources en interne et en externe
 - Avoir un lieu ressource pour trouver de l'information (formation, dispositifs...)
- ◆ **Acquérir des compétences en méthodologie de recherche action et en montage de dossiers de financement de projets**

Conclusion

La prise en compte du phénomène prostitutionnel, le niveau de connaissance de cette problématique sont variables d'un territoire à un autre. La participation ou l'absence des structures invitées a donné une couleur à l'analyse qualitative qui doit donc être prise avec précaution.

Néanmoins, l'état des lieux normand fait état d'une forte inquiétude concernant le phénomène prostitutionnel chez les personnes mineures et confirme le fait qu'il n'existe pas de profil type de personnes en situation de prostitution.

Les acteurs de l'accompagnement ont besoin d'être formés, d'être outillés afin de lever les tabous, de créer du lien, d'apporter un accompagnement de qualité et de faciliter les relais avec les ressources existantes sur le territoire.

Remerciements

Nous remercions l'ensemble des professionnels et des bénévoles sollicités dans le cadre de cette étude pour leur contribution et leur disponibilité.

Association ORS-CREAI Normandie

Espace Robert SCHUMAN
3 Place de l'Europe
14200 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR

Téléphone : 02.31.75.15.20
Mail : contact@orscreainormandie.org
Site : www.orscreainormandie.org

Etude réalisée par :
Marine GUILLON
Christelle MOULIE

Directeurs de publication :
Pierre-Jean LANCRY, Président
Pascale DESPRES, Directrice Générale

